
SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE ET DU PRODUIT

Compagnie : Quincaillerie Richelieu, Itée
7900, boul. Henri-Bourassa Ouest
Montréal (Québec) H4S 1V4



Numéros pour appel d'urgence : Chemtrec 1 800 424-9300
(zone continentale des États-Unis)
Chemtrec 1 703 527-3887
(à l'extérieur des États-Unis)

Numéro de téléphone pour information : 1 800 361-6000

Nom de produit R1093NF471L, R1093NF2071L

Utilisation recommandée : Adhésif

Date de parution: 10/9/2023 VER 1

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifications de danger :
Toxicité aiguë – Inhalation : Catégorie 5
Irritation de la peau : Catégorie 3
Lésions oculaires : Catégorie 2B
Cancérogénicité : Catégorie 2

SGH Mention d'avertissement : AVERTISSEMENT!

Pictogrammes :



Mentions de danger :

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Peut causer une irritation de la peau.

Cause une irritation oculaire.

Présumé comme pouvant cause le cancer.

Précautions et mises en garde :

Garder loin de la chaleur/étincelles/flammes/surfaces chaudes – Défense de fumer.

Éviter de respirer les poussières/fumée/gaz/brumes/vapeurs/pulvérisation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Utiliser un équipement de protection individuelle au besoin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer de rincer.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition principales	Inhalation, absorption par la peau, contact avec les yeux
Effets aigus	
Yeux :	Le contact avec les yeux peut causer une irritation. Le contact direct avec le liquide et les vapeurs peut causer des picotements, des larmoiements, des rougeurs, de l'enflure et des lésions oculaires.
Peau :	Peut causer des irritations de la peau et/ou une dermatite. Une exposition ou un contact prolongé ou répété aux vapeurs peut causer des rougeurs, des brûlures, de l'assèchement et des gerçures de la peau.
Inhalation :	Respirer des concentrations élevées de vapeurs peut causer une irritation du nez, de la gorge ou des signes de dépression du système nerveux (par exemple – maux de tête, nausées, de la somnolence, des vertiges, des vomissements, une perte de coordination et de la fatigue).
Ingestion :	L'ingestion peut causer une irritation du système digestif, des nausées, des vomissements et des signes de dépression du système nerveux.
Effets chroniques	Éviter l'exposition répétée. Peut causer des dommages aux vaisseaux sanguins. Une exposition répétée peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Conditions médicales aggravées	Les conditions des personnes souffrant de problèmes déjà existants des yeux, de la peau ou respiratoires peuvent être aggravées par l'exposition à ce produit.

SECTION 3 : INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Désignation chimique	CAS No	% du Poids
Chlorure de méthylène	75-09-2	70 - 90 %

Tous les ingrédients restants devraient être considérés un mélange exclusif de substances non dangereuses ou de matières en dessous des limites de seuil de déclaration.

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant
Yeux :	Rincer à grande quantité d'eau froide pendant 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes pour favoriser une irrigation profonde. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin.
Peau :	Laver soigneusement la région affectée avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et laver soigneusement les régions affectées avec du savon doux. Si l'irritation de la peau persiste, consulter immédiatement un médecin.
Inhalation :	Déplacer la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donner la respiration artificielle, préférablement le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène et consulter immédiatement un médecin.
Ingestion :	Ne pas faire vomir – consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissement, tenir la tête plus basse que les hanches afin d'empêcher l'aspiration.
Notes au médecin	Traiter selon les symptômes

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction :	Dioxyde de carbone, produits chimiques secs, mousse. L'eau peut être utile pour refroidir les contenants adjacents; éviter de répandre le liquide avec l'eau utilisée pour le refroidissement. Les systèmes de gicleurs à eau (ou tête d'extinction automatique à eau) peuvent aider à contenir les grands foyers d'incendie.
Dangers particuliers que posent les produits	Les récipients fermés risquent d'éclater lorsqu'ils sont exposés aux flammes ou à des chaleurs extrêmes. Peut produire une fumée toxique si chauffé.

chimiques

Équipement spécial de protection : Porter un appareil respiratoire autonome à pression d'air, MSHA/NIOSH (approuvé ou l'équivalent), et des vêtements de protection complets.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Utiliser un équipement de protection personnel. Éliminer toutes les sources d'inflammation.
Précautions environnementales	Prévenir les fuites ou les déversements ultérieurs si cela peut se faire sans danger. Empêcher le produit de contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit pénètre les drains. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et transférer dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
Autre information	Aucune connue

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention :	Utiliser uniquement dans une zone pourvue d'une ventilation d'air par aspiration appropriée. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de vaporisation. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Pour éviter que les vapeurs s'enflamment par décharge statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Entreposage :	Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des froids extrêmes. Conserver dans des contenants appropriés bien étiquetés.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Expositions limites

Composants dangereux	OSHA PEL	ACGIH TLV
Chlorure de méthylène	25	50

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Yeux/Visage :	Lunettes de sécurité ou de protection, ou un protecteur facial complet.
Peau :	Gants de protection et des vêtements imperméables.
Protection respiratoire :	Dans les opérations où les limites d'exposition sont dépassées, utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH qui a été sélectionné par une personne techniquement qualifiée pour les conditions de travail spécifiques.
Pratiques d'hygiène :	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver soigneusement après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Apparence :	Liquide de couleur ambre, liquide de couleur verte, liquide de couleur rouge.
Odeur :	Odeur du sassafras.
Seuil de l'odeur	Aucune donnée
OVC (g/L)	0
COV (g/L) exempté moins l'eau	0
Non volatile (% en poids)	27.31
Densité relative (g/l)	1.217
Densité apparente (lb/gal) :	10.14
Solubilité dans l'eau	Insoluble
pH	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Taux d'évaporation :	Plus rapide que nBuAc
Pression de vapeur (mmHg):	Non disponible
Densité de vapeur :	Plus lourd que l'air
Point d'ébullition :	104.0°F [40.0 °C]
Point de congélation/Point de fusion :	Non déterminé
Inflammabilité (solides) :	Aucune donnée
Coefficient de séparation (n-octanol/eau)	Aucune donnée
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée
Température de décomposition :	Aucune donnée
Propriétés explosives :	Aucune donnée
Propriétés oxydantes :	Aucune donnée
Point d'éclair :	Non applicable
Limites d'inflammabilité :	Inférieure : S.O.; Supérieure : S.O.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales. La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter :	Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, des sources d'électricité statique et d'inflammation. Éviter la chaleur et les froids extrêmes.
Matières à éviter :	Incompatible avec des acides forts et des bases, des métaux alcalins, des halogènes, et des agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux :	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, et d'autres composés organiques non identifiés peuvent se former lors de la combustion.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité pour la reproduction:	Aucune donnée	Toxicité aiguë :	Aucune donnée
Mutagénicité :	Aucune donnée	Irritation:	Aucune donnée
Toxicité spécifique pour certains organes STOT-Exposition unique :	Aucune donnée	Corrosivité:	Aucune donnée
STOT- Exposition répétée :	Aucune donnée	Sensibilisation :	Aucune donnée
Danger en cas d'aspiration :	Aucune donnée	Voies typiques de pénétration :	Inhalation, absorption par la peau, le contact avec les yeux

Toxicité chronique / Cancérogénicité

Les informations ci-dessous indiquent s'il s'agit d'ingrédients répertoriés cancérogènes par chacune des agences :

Composant	CIRC	NTP	OSHA
Chlorure de méthylène	Répertorié	Non répertorié	Répertorié

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité aquatique :	Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons :	Aucune donnée
	Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques :	Aucune donnée
	Évolution et comportement dans l'environnement :	Aucune donnée
Persistence et dégradabilité :	Aucune donnée	
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée	
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée	
Autres effets néfastes :	Aucune donnée	

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets	Éliminer conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales. Ne pas rejeter d'effluent contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans, ou autres cours d'eau sauf conformément aux exigences permises du programme de la National Pollutant Discharge Elimination System (NPDES), et si les autorités compétentes ont été avisées par écrit avant leur rejet. Ne pas déverser d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts sans en avoir avisé au préalable les responsables de la station d'épuration locale. Pour des directives, contacter la Régie des eaux (State Water Board) ou le bureau régional de l'agence de protection environnementale de l'EPA.
-----------------------------------	--

SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT

SCEAUX DE 55 GALLONS OU MOINS

RÉGLEMENTATION

DOT

	DESCRIPTION
Désignation officielle de transport	Non réglementé
Catégorie de danger	
UN No	
Groupe d'emballage	

Pictogrammes:

OACI / IATA
IMDG / OMI

Contactez le préparateur pour des informations supplémentaires.
Contactez le préparateur pour des informations supplémentaires.

SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

USA TSCA: Oui – Tous les composants sont répertoriés ou en sont exemptés

Statut réglementé par l'OSHA : Non dangereux

SARA 313

Section 313 de l'Article III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Si énuméré ci-dessous, ce produit contient un ou des produits chimiques qui doivent être déclarés en vertu de la Loi et du Titre 40 du Code de réglementation fédérale des États-Unis, Partie 372.

Désignation chimique	Cas No	Poids %
Chlorure de méthylène	75-09-2	70 - 90 %

Clean Air Act, Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPS ou PAD) (voir 40 CFR 61)

Désignation chimique	Cas No	Poids %
Chlorure de méthylène	75-09-2	70 - 90 %

Règlements adoptés par les États

Californie Proposition 65

Ce produit contient une ou des substances reconnues par l'État de la Californie comme pouvant causer le cancer ou des troubles du système reproducteur :

Nom chimique	Numéro CAS
Chlorure de méthylène	75-09-2

SECTION 16 : AUTRE INFORMATION

Classement NFPA des dangers potentiels pour la santé, l'inflammabilité et la réactivité : **210B**

4 – DANGER GRAVE, 3 – DANGER SÉRIEUX, 2 – DANGER MODÉRÉ, 1 – DANGER LÉGER, 0 – DANGER MINIMAL, * – Danger chronique

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état actuel de connaissances du produit au moment de sa publication. Elles sont données de bonne foi. Aucune garantie implicite n'est donnée quant à la qualité ou aux spécifications du produit et l'utilisateur a la responsabilité de s'assurer que le produit est tout à fait approprié pour ses propres besoins.

***** FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ *****
